

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI DES ALTERNANTS BRETONS 2018

Douze acteurs bretons s'engagent en faveur de l'emploi des alternants en fin de contrat.

Vendredi 27 avril 2018 à Rennes, sous le parrainage du Préfet de Région, quatre entreprises s'associent avec des experts reconnus de l'emploi et signent une charte qui formalise leur engagement dans le dispositif d'accompagnement des alternants sortants, lancé en 2017 par EDF.

A travers la signature de cette charte, EDF, Orange, SNCF Mobilités et ENEDIS, s'associent avec des experts reconnus de l'emploi, publics et privés, en partenariat avec l'Etat, le MEDEF et les Missions Locales. Ce sont donc douze acteurs au total qui sont signataires de la charte « Accompagnement des alternants vers l'emploi en Bretagne ».

Cette charte exprime le souhait de chacun des participants de contribuer à la bonne organisation et au bon déroulement du dispositif. Partenaires institutionnels, entreprises bénéficiaires et partenaires emploi travaillent ensemble afin de faire de ce dispositif une réussite en faveur de l'emploi des alternants.

Le dispositif d'accompagnement est composé d'un diagnostic, d'un suivi individuel et collectif, complétés d'une journée régionale regroupant les alternants autour d'ateliers animés par des professionnels de l'emploi et de l'insertion en Bretagne.

La signature de cette charte précède la journée régionale d'accompagnement des alternants vers l'emploi qui aura lieu le 24 Mai 2018 dans les locaux de Sciences Po Rennes.



N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

Délégation Régionale Bretagne,
7 rue Jules Maillard de la Gournerie
TSA 43935 35039 RENNES CEDEX

www.edf.fr

CONTACTS MEDIAS :

Préfecture de Région
Morgane TIREL : 02 99 02 11 81
Délégation Régionale Bretagne EDF
Catherine YAZBEK : 02 99 14 34 77